



### Pharmacie de garde

# BULLETIN MUNICIPAL N°31 - JUILLET 2023

[Edito](#)

Depuis le début de l'année, les trois pharmacies se sont intégrées au roulement de celles du secteur. Dorénavant, certains week-ends, il n'y en a aucune de garde à Bellac.  
Vous trouverez ci-dessous le planning **prévisionnel** des pharmacies de permanence pour le second semestre 2023. Attention des changements peuvent intervenir. Vous pouvez vous renseigner en appelant le 32 37.

JUILLET		
Dimanche	2	PHIE MAILLET - CIEUX
Dimanche	9	PHIE CHEVALIER - BELLAC
VENDREDI	14	PHIE CHEVALIER - BELLAC
Dimanche	16	PHIE BRUNET - BELLAC
Dimanche	23	PHIE CANELLAS - MEZIERES VAL D'ISSOIRE
Dimanche	30	PHIE NOUGIER - NOUIC
AOÛT		
Dimanche	6	PHIE HAZARD - MAGNAC LAVAL
Dimanche	13	PHIE NGUYEN - LE DORAT
MARDI	15	PHIE CHEVALIER - BELLAC
Dimanche	20	PHIE PAILLER - BELLAC
Dimanche	27	PHIE CHEVALIER - BELLAC
SEPTEMBRE		
Dimanche	3	PHIE DESVIGNES - NANTIAT
Dimanche	10	PHIE BRUNET - BELLAC
Dimanche	17	PHIE CHEVALIER - BELLAC
Dimanche	24	PHIE DE MONTBRON - BUSSIÈRE POITEVINE
OCTOBRE		
Dimanche	1	PHIE CANELLAS - MEZIERES VAL D'ISSOIRE
Dimanche	8	PHIE MAUVY - MAGNAC-LAVAL
Dimanche	15	PHIE MAILLET - CIEUX
Dimanche	22	PHIE CHEVALIER - BELLAC
Dimanche	29	PHIE MAUVY - MAGNAC-LAVAL

NOVEMBRE		
MERCREDI - Toussaint	1er	PHIE BRUNET
Dimanche	5	PHIE NOUGIER - NOUIC
SAMEDI	11	PHIE CHEVALIER - BELLAC
Dimanche	12	PHIE CHEVALIER - BELLAC
Dimanche	19	PHIE DE MONTBRON - BUSSIÈRE POITEVINE
Dimanche	26	PHIE NGUYEN - LE DORAT
DECEMBRE		
Dimanche	3	PHIE CHEVALIER - BELLAC
Dimanche	10	PHIE HAZARD - MAGNAC LAVAL
Dimanche	17	PHIE MAUVY - MAGNAC-LAVAL
Dimanche	24	PHIE CHEVALIER - BELLAC
LUNDI - NOEL	25	PHIE CHEVALIER - BELLAC
Dimanche	31	PHIE CANELLAS - MEZIERES VAL D'ISSOIRE

PHIE CHEVALIER - 54 rue Pierre Merlin - BELLAC	05,55,68,75,87
PHIE BRUNET - 28 rue du Coq - BELLAC	05,55,68,10,52
PHIE PAILLER - 8 Place du Palais - BELLAC	05,55,68,15,86
PHIE DE MONTBRON - 11 Place Girette - BUSSIÈRE-POITEVINE	05,55,68,41,79
PHIE MAILLET - 2 rue du 7 août 1944 - CIEUX	05,55,03,30,33
PHIE N'GUYEN - 31 Place Ch. de Gaulle - LE DORAT	05,55,60,61,32
PHIE HAZARD - 12 rue Fénelon - MAGNAC-LAVAL	05,55,68,52,32
PHIE MAUVY - ZAC "Chez Chaud" - MAGNAC-LAVAL	05,55,68,51,12
PHIE CANELLAS - 2 rue du Marché Ovin - MEZIERES/VAL D'ISSOIRE	05,55,68,32,50
PHIE DESVIGNES - 20 Av. de l'Hôtel de Ville - NANTIAT	05,55,53,42,16
PHIE NOUGIER - 5 Pl. du Dr Labuze - NOUIC	05,55,68,33,00

Comme chaque année, c'est avec plaisir que nous vous transmettons ce bulletin à mi-année.  
Ce début 2023 a connu la signature du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) par Madame la préfète. Les travaux pour l'élaboration de ce document d'urbanisme qui définit, entre autres, les zones constructibles, avaient débuté fin 2016. Le PLUI se substitue à la carte communale, mais devient beaucoup plus contraignant pour notre commune. Ce document est consultable sur le site : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>  
Le mois de juin a été marqué par la large participation de la commune aux ostensions du Dorat. En effet, avec un cortège de plus de 120 personnes, Blanzac a fait partie des communes les mieux représentées. Je tiens à remercier Noël et Jean-Louis qui ont encadré la garde, ainsi que Madeleine et Régine qui ont constitué le cortège paroissial. Merci à tous les participants pour la réussite de cette journée.  
Le conseil municipal a voté son budget primitif fin mars avec plusieurs projets d'investissement, dont le financement est largement assuré grâce aux excédents de fonctionnement, tant sur la section fonctionnement que sur la section investissement, et sans hausse des taux communaux d'impôts locaux.

Nous envisageons de renforcer l'isolation de la mairie, ainsi que deux des logements communaux. Le changement de la chaudière au fuel, vieillissante, est également programmé au profit d'une chaudière à granulés. Dans le même esprit d'économies d'énergie, il est prévu de remplacer les lampadaires au sodium haute pression par des luminaires led. Ces travaux seront aidés par l'Etat, le département, mais également Vensolair, la société qui a installé les éoliennes. En effet, dans ce cadre, une offre de concours est prévue avec une convention de mécénat pour nous aider à financer des investissements visant à économiser l'énergie.

A ce propos, la mise en service des machines est en cours, et une inauguration à laquelle la population sera conviée est prévue en octobre prochain. Des invitations seront distribuées en temps utile.  
Nous avons également remplacé la remorque du tracteur par une benne mieux adaptée et des travaux de renforcement du réseau électrique sont en cours avec le SEHV.

Le remplacement de panneaux signalisation routière vétustes est également programmé.  
Des travaux de voirie avec le SYGESBEM vont débuter très prochainement sur la route du Chablard à Lavaud, ainsi que Chez Couchet et au pont des Bordes.  
Cette année il n'y aura pas de feu d'artifice à l'étang de Rouffignac. En effet, si la commune ne remettait pas en cause le financement de cette manifestation, j'aurais souhaité que les associations soient les organisatrices de cet évènement, ce qu'elles ont décliné. Néanmoins, elles restent très actives avec le succès que peuvent connaître les différentes animations proposées.

J'en terminerai en vous souhaitant un bel été, en espérant que la canicule naissante en cette fin juin ne perdure pas. Cependant, je vous invite néanmoins à économiser l'eau, même si à ce jour seul un appel au sens du civisme est demandé.

Pierre ROUMILHAC

### ETAT-CIVIL :

Naissance : Zaven ADAM GUILLON  
Mariage : Alexandre CANHOTO et Anais JAVON  
Franck DEFEUILLAS et Solange VEYTIZOU  
Décès : Ann SPREADBOROUGH

### Congés annuels du secrétariat :

**du 7 au 25 août 2023.**  
Des permanences seront assurées.  
Nous vous informerons des jours et horaires.

### Horaires du secrétariat

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H - 12H	FERME	9H - 12H	FERME	9H - 12H
13H30 - 17H30	FERME	FERME	FERME	13H30 - 17H30

### COLLECTES DES ENCOMBRANTS POUR L'ANNEE 2023 :

**Jeudi 7 septembre.**  
**Lundi 27 novembre.**

Il est obligatoire de s'inscrire une semaine avant la date auprès du secrétariat de la mairie.  
Les personnes non inscrites ne seront pas collectées.

**LA FERMACIE**  
BIO & LOCAL

Légumes & Micro-pousses  
de la Ferme Les Pousses Vertes

Fromages & Yaourts  
de la Ferme les Vieux Chênes

Plantes aromatiques & médicinales  
de la Ferme de Cérès *Et plus encore...*

**tous les mardis de 16h30 à 18h30**

Blanzac, Charbonnières  
13, rue de la Fontaine  
Les Pousses Vertes  
[www.lespoussesvertes.fr](http://www.lespoussesvertes.fr)



## Nos amis les animaux

Nous vous rappelons que la divagation des animaux (chiens, chats ou... canards) est interdite ! Pour leur sécurité avant tout mais également pour celle des promeneurs ou des automobilistes il est impératif que vos animaux soient protégés derrière une clôture, en laisse...

Par ailleurs la mairie a procédé à une campagne de stérilisation pour les chats l'année dernière nous remercions encore une fois les bénévoles qui se sont chargés de capturer et transporter les animaux. Si cela a permis de réguler un peu la population féline, il semblerait que le phénomène de prolifération des chats soit réapparu. Nous demandons donc à chaque propriétaire de félins de faire le nécessaire et ce pour le bien-être des habitants mais aussi des animaux.



## Mobilier urbain

En flânant dans le bourg de Blanzac, vous avez dû voir que des tables et des poubelles avaient été installées près des jeux sur la partie en herbe de la place de l'église, près du terrain de pétanque derrière la mairie ainsi qu'à côté de la pêcherie. Une table de ping-pong est également à votre disposition dans le city-park.

Vous avez peut-être également eu le temps d'apercevoir celle qui a été déposée à l'étang de Rouffignac. En effet, il y a quelques années des tables en bois avaient déjà été installées mais l'une d'elles avait été volée.

En 2022, la commune a donc décidé d'acheter de nouvelles tables et d'en installer une à Rouffignac. Bien que certaines précautions ont été prises (scellement dans une dalle en béton), elle a été volée deux semaines après son installation. La mairie ne peut que condamner cette action qu'elle juge pitoyable commise par des personnes peu scrupuleuses.

Pour rappel, une jardinière installée sur le trottoir devant la mairie avait également été volée.



## Panne sur les lampadaires

Si vous constatez une panne ou un problème quelconque sur une lampe, nous vous invitons à le signaler dès que possible. Pour ce faire, nous vous demandons de donner le numéro inscrit sur le lampadaire. Assurez vous par contre qu'il y a réellement panne. En effet, un problème a été signalé à tort. L'entreprise s'est déplacée bien évidemment. Chaque intervention est comptabilisée puis facturée.



## Vous avez une question ?

Pour connaître vos droits ou effectuer vos démarches (état civil, urbanisme, santé, travail, justice...), vous pouvez vous rendre sur [service-public.fr](http://service-public.fr), site officiel de l'administration française.



## COMITE DES FETES

Bonjour à toutes et à tous,

Nous nous sommes retrouvés pour notre traditionnelle fête patronale les 20 et 21 mai avec beaucoup de participants aux concours de belote et de pétanque le samedi après-midi. Le dimanche 21, nous avons eu également un grand nombre de participants au vide grenier et au marché de producteurs, mais également beaucoup de visiteurs. L'après midi a été animé par la Banda Diapason de Magnac-Laval.



Nous avons poursuivi les festivités avec notre feu de la Saint Jean le samedi 24 Juin.

Après quelques jours de vacances, nous reviendrons en forme pour organiser notre randonnée qui aura lieu le samedi 09 Septembre après midi et continuer à découvrir les chemins pédestres de la commune.

Puis mi octobre nous prévoyons d'organiser une soirée à thème et fin octobre, comme les autres années, un après-midi Halloween pour les enfants de la commune.

Et pour finir l'année en beauté, nous organiserons notre traditionnel réveillon de la Saint Sylvestre.

Nous espérons vous retrouver nombreux à nos animations.

Nous vous souhaitons un très bel été et de bonnes vacances....

Le Bureau,

### **Bulletin municipal de Blanzac N° 31 Juillet 2023**

Mairie de Blanzac  
Tél : 05 55 68 71 63  
mairie.blanzac@gmail.com  
www.blanzac.com

**Directeur de publication :** Roumilhac Pierre

**Rédaction / Maquette :** Mairie de Blanzac

**Impression :** Mairie de Blanzac

**Tirage :** 300 exemplaires

**Photos :** Mairie de Blanzac

Le bulletin municipal est consultable sur le site internet de la commune [www.blanzac.com](http://www.blanzac.com)



## Budget

Comme chaque année le conseil municipal a adopté le budget, ou plutôt les budgets.

Pour la section fonctionnement du **budget communal**, nous avons un excédent de fonctionnement cumulé de **214 416,25** à affecter.

En ce qui concerne la section investissement, les résultats de l'année précédente se montent à **152 256,83** € de report cumulé.

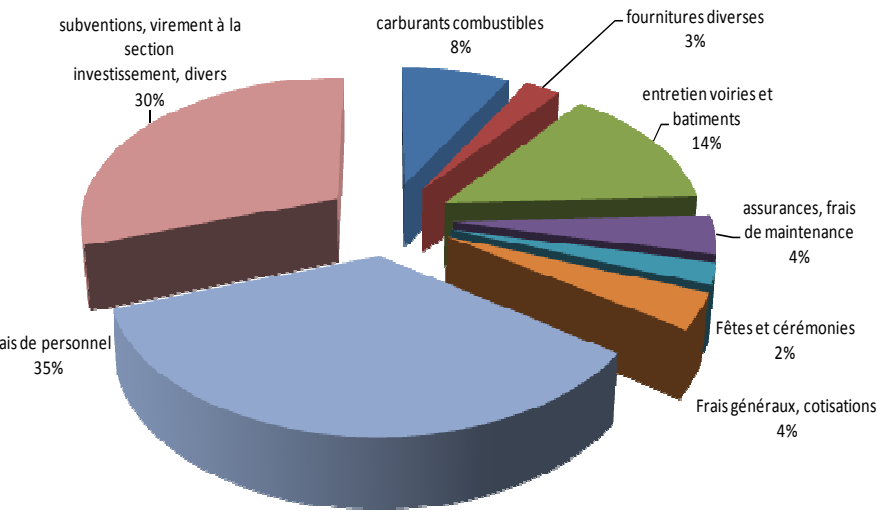
Pour cette année, la section de fonctionnement s'équilibre à 506 577,79 €, sans grand changement par rapport aux années précédentes. Une nouvelle fois, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taux communaux.

Pour la section investissement, le budget est cette année, équilibré à 581 239,49 € avec la première partie de travaux d'isolation, le programme de voirie pour environ de 60 000 €, 165 000 € pour le remplacement des lampadaires et la mise en place d'horloges, 175 000 € de travaux d'isolation, et le remboursement des emprunts. En recettes, nous avons 180 000 € provenant de la section fonctionnement, 115 909 € de report de résultats, et des subventions de l'Etat, du département et du fond de concours de la société porteuse du projet éolien.

Pour le **budget assainissement**, la section de fonctionnement est équilibrée à 61 068 € comprenant notamment 28 000 € de recettes provenant des redevances d'assainissement, ainsi que la subvention du budget principal de 19 000 €.

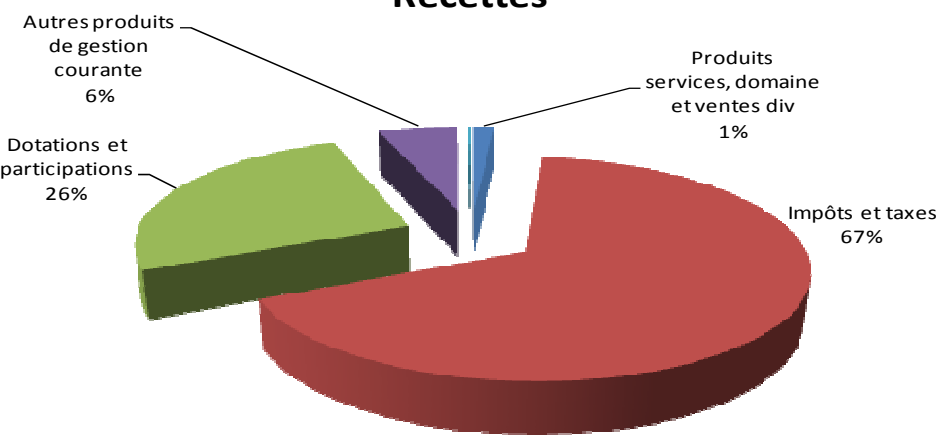
Les stations du Bourg et de Charbonnières ont fait l'objet d'un curage, les filtres à sable étant colmatés.

### Dépenses



Carburants combustibles	40 000 €
Fournitures diverses	13 000 €
Entretien voiries et bâtiments	70 000 €
Assurances, frais de maintenance	21 500 €
Fêtes et cérémonies	12 000 €
Frais généraux, cotisations	20 000 €
Frais de personnel	176 700 €
Subventions, virement à la section investissement, divers	153 377 €

### Recettes



Produits services, domaine et ventes div	6 200 €
Impôts et taxes	274 971 €
Dotations et participations	107 491 €
Autres produits de gestion courante	23 000 €
Divers	500 €

## Ordures ménagères

Depuis le premier janvier le mode de calcul pour l'enlèvement des ordures ménagères est modifié. En effet, jusqu' alors sur le territoire de l'ex communauté de communes du Haut-Limousin, le coût était facturé sous forme de taxe, en même temps que la facturation des impôts locaux, selon la valeur locative de chaque maison.

Le conseil communautaire avait décidé en 2021 de passer à la redevance, calculée au nombre d'habitants dans chaque foyer.

Vous avez pu recevoir en début de cette année la facture de la redevance pour 2022. Celle concernant 2023 devrait parvenir assez prochainement.

N'oubliez pas de signaler tout changement dans la composition de votre foyer.

Pour tout renseignement merci de vous adresser à la communauté de communes du Haut Limousin en Marche.



Mobilité électrique :  
1 borne publique à Blanzac,  
RN 145, étang de Rouffignac



Le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV), acteur public majeur de la transition énergétique auprès des collectivités territoriales déploie depuis 2020 deux types de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques sur toute la Haute-Vienne (hors Limoges Métropole) : des bornes accélérées de 22 kVA, et des bornes rapides de 50 kVA.

Ces bornes s'intègrent au réseau Mobive, un réseau interopérable d'environ 850 bornes et 1580 points de charge sur toute la Nouvelle-Aquitaine. Mobive est un réseau de bornes développé par les syndicats départementaux d'énergie. Créé en 2016, ce réseau s'étend sur une dizaine de départements du Sud-Ouest de la France. L'électricité achetée par Mobive pour alimenter les bornes est 100% d'origine renouvelable.

Ces bornes publiques sont accessibles 24h/24 et 7j/7. Le paiement se fait via un badge pour les abonnés, ou via un paiement en ligne accessible facilement grâce à un QRcode.



bornes 22 kVA AC  
2 points de charge  
câble non inclus

bornes 50 kVA DC  
1 point de charge  
câbles inclus

>> voir les tarifs en vigueur et  
l'emplacement des bornes sur  
[www.mobive.fr](http://www.mobive.fr)

26 bornes sont actuellement en service en Haute-Vienne, et 2 de plus le seront avant la fin 2022. Elles sont réalisées avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, du programme ADVE-NIR, et de France Relance.

1 borne rapide est en service sur la commune :



sur la RN 145, à l'étang de Rouffignac

Le saviez-vous ?

4434 immatriculations de véhicules électriques et hybrides en Haute-Vienne en 2021 ; 1025 immatriculations de véhicules électriques et hybrides en Haute-Vienne du 1er janvier au 27 mars 2022. Le Populaire du Centre, 7 avril 2022 - PAGE 3

Le temps de charge pour un véhicule électrique dépend de différents facteurs : notamment du modèle de véhicule (convertisseur), du niveau de batterie, et du type de recharge (AC / DC). Vous pouvez faire une simulation sur [www.automobile-propre.com/simulateur-temps-de-recharge-voiture-electrique/](http://www.automobile-propre.com/simulateur-temps-de-recharge-voiture-electrique/)

N° d'information : 09 69 32 47 47  
(numéro non surtaxé)



## Les Ostensions 2023



Cette année, la commune de Blanzac a de nouveau participé aux Ostensions du Dorat.

Depuis le mois de mars, la garde de Blanzac, composée de 33 personnes, a parcouru les villages de la commune à la rencontre des habitants et leur a présenté les honneurs.

La garde de Blanzac a également été conviée à la procession de La Lieue à Bellac le dimanche 07 mai.



Et le lundi 08 mai à la cérémonie commémorative au monument aux morts à Blanzac.

Et enfin, Blanzac a encore une fois montré son attachement aux traditions avec un très grand nombre de participants à la clôture des Ostensions au Dorat le dimanche 04 juin sous un soleil radieux.



Tous les membres de la garde tiennent à remercier toute la population pour l'accueil chaleureux que vous leur avez réservé lors de leur passage, ainsi que la municipalité pour son soutien.

Les membres de la Garde,

## Auberge

Ouvert du mardi au jeudi de 11 heures à 15 heures et du vendredi au samedi de 11 heures à 21 heures (sur réservation pour le soir).

L'Auberge n'est pas seulement votre restaurant mais elle vous propose aussi un service de traiteur pour tous vos événements privés: réunions de travail, anniversaires, baptêmes, cohésion club sportif etc.

Voici quelques photos du repas pour la fermeture des Ostensions le 4 juin 2023.



  
Mission Locale  
Rurale de la Haute-Vienne  
NOUVELLE-AQUITAINE

**Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes 16-25 ans**

contact@mlr87.fr  
https://www.facebook.com/mlrhv87/  
https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/



### CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

**Vous avez moins de 26 ans !  
Des solutions pour tous vos projets**

#### VIE QUOTIDIENNE :

Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules  
...des simulateurs de conduite pour le code et la conduite...  
Aides financières, démarches liées au logement,  
Accès aux droits et à la santé,  
Aide aux démarches administratives,  
Sports loisirs et culture ...des conseils de jeunes pour  
donner son avis et ses idées ...

#### ORIENTATION :

Découverte de secteurs et métiers,  
...des casques à réalité virtuelle ....  
Immersion en entreprises et visites d'entreprises...

#### FORMATION :

Droits à la formation,  
Accès aux parcours de formation, financements ...


#### EMPLOI :

Techniques de recherche d'emploi,  
Rencontres entreprises et employeurs,  
Offres d'emploi et offres en alternance,  
Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...



#### ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PERSONNALISE UN CONSEILLER REFERENT

Des solutions, une offre de services adaptée à vos besoins et à vos projets vous seront proposées.

 Parmi ces propositions, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) : Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser vos démarches...


**Proche de chez vous !**

**Mission Locale Rurale Haute-Vienne  
05.55.70.45.74**



4 antennes - 32 points d'accueil sur tout le département de la Haute-Vienne  
(Hors agglomération de Limoges) - Une équipe de 34 professionnels et des services gratuits.

**AUBERGE**  
LE BLANZAC

 05 55 76 42 19



## Club du 3<sup>ème</sup> age

Son Assemblée Générale s'est tenue le 20 janvier ; Nous comptons cette année 56 adhérents dont 7 nouveaux : une bien agréable surprise. Nous éprouvons toujours un grand plaisir à nous retrouver.

Les 40 ans du club ont été fêtés le 19 mars : une bien belle journée qui a commencé par la présence et présentation de la garde des Ostensions à qui nous disons merci ; merci d'autant plus que la majorité des personnes présentes ne connaissaient pas cette manifestation.

Le Club offrait l'apéritif mais nous ne pouvons que regretter l'absence de visites des habitants de la commune qui avaient tous reçu une invitation. Tant pis.

Le repas était préparé par BRULE et nous avons choisi une animation originale : Orgue de Barbarie « au clair d'Anelune »

Chanter a été un grand plaisir. Des diplômes ont été offerts pour leur longue fidélité (15 ans et plus).

Le Super Loto du 8 avril a rencontré un vif succès.

Le 9 mai était le voyage en Saumuroi : visite du site troglodytique de Rochemenier et château de Brézé étonnant. Nous avons découvert et apprécié leur spécialité : les fouées dans un restaurant troglo.

Les prochaines manifestations seront :

- 1<sup>er</sup> repas le 11 juin
- 2<sup>ème</sup> sortie le 28 septembre : visite de Périgueux en petit train puis cabaret de Marsac
- 2<sup>ème</sup> repas le samedi 4 novembre
- Super Loto le 10 décembre

Nous souhaitons à tous un bel été !



## Réglementation des feux de plein air :

Le brûlage des déchets verts est **formellement INTERDIT** pour tous les particuliers et ce toute l'année par arrêté préfectoral sous peine d'amende . Leur élimination doit se faire par broyage ou en les déposant dans une déchetterie.

Une autorisation peut être accordée aux agriculteurs et professionnels du bois sous certaines conditions.



**ASSOCIATION  
DES ACCIDENTÉS  
DE LA VIE  
de la HAUTE-VIENNE**

Section FNATH de BELLAC – VAL D'ISSOIRE – LE DORAT  
Chez Madame Nicole RANGER  
Présidente  
6 Rue du Four Saint Sauveur  
87300 BELLAC

La FNATH 87

**une association qui reçoit, écoute, conseille, accompagne et défend ses adhérents**

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

**Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.**

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

**2 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits.**

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05.55.34.48.97 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Pour contacter les bénévoles de la section FNATH 87 à BELLAC – VAL D'ISSOIRE – LE DORAT :

Nicole RANGER, présidente de la section au 05 55 68 98 68

Alain GUILLEMOT, trésorier de la section au 05 55 68 35 47



FNATH 87

6 Av du Pt Sadi Carnot – 87350 PANAZOL

05 55 34 48 97

<http://www.fnath87.org>

[fnath.87@orange.fr](mailto:fnath.87@orange.fr)



## Acca

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 2 juin 2023 à 20h00 à l'ancienne salle de classe.  
Ordre du jour : renouvellement du bureau...

### Nouveau conseil d'administration :

Président : Laurent GUINET  
Vice-président : Thomas GUILLEMIN  
Secrétaire : Bruno AUBIN  
Adjoint : Ludovic SERIER  
Trésorier : Gilles COURTIoux  
Adjoint : Christophe SERIER

### Manifestation à venir :

Samedi 22 juillet 2023 : concours de pêche à l'américaine (par équipe) à l'étang de Rouffignac toute la journée, 2 manches de 2h30, les places sont limitées ainsi qu'un vide-grenier, emplacement gratuit.  
Repas sur place possible le midi

Réservations : 06 08 43 84 51 ou 06 73 46 55 13 après 19h00.

Suite au renouvellement du bureau, nous essaierons d'organiser d'autres animations.

Le bureau

**BLANZAC**  
Concours  
de  
pêche à l'américaine  
Organisée par l'ACCA de Blanzac  
(Étang de Rouffignac)  
(Pêche à l'anglaise et feeders interdits, limitée à 12 mètres)  
Inscriptions sur réservation (Places limitées)  
Tarif: 20 euros par équipe  
Début du concours à 9h00  
2 manches de 2h30  
Buvette  
Casse-croûte  
Vide grenier  
Réservation tél :  
06.08.43.84.51 ou 06.73.46.55.13 après 19h00  
Emplacement : (gratuit)  
Ouverture exposants à 7h00



## La Fondation John BOST

### **L'accueil familial pour personnes en situation de handicap**

L'accueil familial est une solution intéressante pour les personnes en situation de handicap. Elles sont accueillies au sein d'une famille et partagent sa vie quotidienne. L'accueillant se doit d'offrir à la personne accueillie un cadre familial sécurisant, un logement adapté à ses besoins, son âge ou son handicap. Elle lui permet de rompre l'isolement en lui apportant écoute et son aide pour développer son autonomie, maintenir ses activités sociales et l'accompagner dans la vie de tous les jours.

RAPHA 87 est un Groupement de Coopération Social et Médico-Social créé en 2017 et géré par trois Fondations spécialisées dans le champ du handicap (La Fondation Delta Plus, La Fondation John Bost et Fondation des Amis de l'Atelier).

Le Dispositif RAPHA 87 intervient en appui auprès des accueillants familiaux Haut-Viennois par convention avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne. Une référente administrative et une référente éducative sont présentes au quotidien auprès des accueillants, des accueillis et des partenaires pour faciliter le parcours des personnes et assurer un suivi administratif, social et médico-social leur accueil.

**Pour en savoir plus :** consultez le site du Conseil départemental pour y télécharger les plaquettes d'information et contactez la référente éducative au 07 64 45 86 09



**adpad**  
**CDD / CDI**  
**RECRUTE**  
Des intervenants  
A Domicile (h/f)

Tu aimes le contact, prendre des initiatives, être autonome,  
Tu es patient, polyvalent, responsable, avec le sens du service.

Tu veux gagner  
de l'argent ?

Tu es motivé ?

Tu es dispo !

**REJOINS-NOUS !**



Suivez-nous !  
#adpad87

**SUR TOUTE  
LA  
HAUTE-VIENNE**

**SI**  
services à  
la personne

Association loi 1901 sans but lucratif - N° identification en Préfecture : 0345 du 20/10/1960 - N° SIRET : 77807338700046 - Renouvellement d'autorisation N° 05-122 - du 1er août 2020 par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne - Agréée petite enfance et mandataire - N° SAP / 778073387 le 29/06/16 par la DIRECCTE Nouvelle Aquitaine - Code APE : 8810A.

**RÉSEAU  
adédom**  
La fédération du domicile